



No de résolution ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE DANVILLE**

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Danville, tenue le 10 mai 2021 à 19 h 00, à la salle du Conseil sise au 150, rue Water à Danville.

**SONT PRÉSENTS PAR VOIE DE WEB CONFÉRENCE EN RAISON DU DÉCRET SANITAIRE NUMÉRO 177-2020 DU 13 MARS 2020 DÉCLARANT L'ÉTAT D'URGENCE EN RAISON DU COVID-19 :**

Le Maire	Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 :	Madame Ginette Pinard
Conseiller #2:	Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 :	poste vacant
Conseiller #4:	Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller #5:	Monsieur Daniel Pitre
Conseiller #6:	Madame Nathalie Boissé

Maire : Monsieur Michel Plourde

Est également présente physiquement dans l'édifice municipal, la directrice générale et secrétaire-trésorière: madame Josée Vendette qui agit à titre de secrétaire de la séance.

Tous les membres du Conseil identifiés individuellement par voie téléphonique forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde Maire et la séance est reconnue valablement constituée et sont autorisés à prendre part aux débats, à délibérer et à voter en transmettant leurs intentions à la directrice générale qui assure le suivi avec les membres du conseil assistant par voie téléphonique et communique leurs positions au Maire, monsieur Michel Plourde.

La séance publique est enregistrée et diffusée en direct sur le site Facebook de la Ville de Danville. L'enregistrement de la séance sera publié sur le site web de la Ville de Danville.

En raison des dispositions de ce décret, aucune personne du public n'assiste à la séance du conseil municipal et la séance est tenue à huis clos.

**MOT D'OUVERTURE**

Le Maire, monsieur Michel Plourde, prononce l'ouverture de la séance.

**BONS COUPS DU MOIS:**

Le Maire, monsieur Plourde tient à féliciter monsieur Richard Lefebvre, journaliste à l'Étincelle, mais aussi c'est un parolier. Un de ses textes a été choisi et interprété par la chanteuse country madame Judith Minier. Le titre de la chanson est amoureux fou.

Une deuxième mention est faite pour féliciter les élèves de l'École Masson de Danville qui ont remporté les honneurs lors de la compétition de Génie en herbes. Les récipiendaires sont Loïc Perreault, Félix Nadeau, Jacob Bégin, Sophie Bégin et Clara Parenteau sous la supervision de madame Annie Savoie. Danville est fier de votre réussite.

Monsieur Plourde fait un hommage à un homme qui a marqué Danville soit monsieur Hertel Boisvert décédé le 15 avril 2021. Il était un homme aux mille métiers : au cours de sa vie il a été échevin à la ville, responsable de la réalisation de la rue Water, de l'usine de filtration, écrivain de 1960 (Danville-Vermont un périple). Il avait une mémoire phénoménale. Nous offrons nos sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Monsieur le Maire demande un moment de silence. Par la suite, il prononça ces mots :



No de résolution ou annotation

« Il n'y a pas de plus grand don que le don de soi car les autres sont en nous et nous sommes en eux, il n'y a pas deux mais il n'y a qu'un. Chaque jour nous approchons de la mort et c'est l'approche d'une vie nouvelle. Nos hommages à monsieur Boisvert qui fut nommé ambassadeur de la Ville en 2014 ».

**01-1005-2021**

### **1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du Conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de la conseillère madame Nathalie Boissé, APPUYÉE par le conseiller Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU unanimement:

D'AJOUTER le point 5.8 Embauche pour l'OTJ

ADOPTÉE.

**02-1005-2021**  
**Rejetée**

SUR PROPOSITION du conseiller monsieur Daniel Pitre, APPUYÉE par la conseillère madame Ginette Pinard

Il est demandé :

D'AJOUTER à l'administration ressources humaines deux points soient : Avis écrit à transmettre au maire et avis écrit à transmettre à la directrice générale.

La conseillère madame Nathalie Boissé demande le vote.

En faveur de la résolution proposée par monsieur Pitre :  
Madame Ginette Pinard, messieurs Jean-Guy Laroche et Daniel Pitre.

Contre la résolution :  
Madame Nathalie Boissé, messieurs Jean-Guy Dionne et Michel Plourde.

La proposition de monsieur Daniel Pitre est rejetée.

**03-1005-2021**

CONSIDÉRANT l'amendement à l'ordre du jour soit le point 5.8 Embauche pour l'OTJ saison 2021;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Jean-Guy Dionne, APPUYÉE par la conseillère madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour avec le point 5.8 Embauche pour l'OTJ saison 2021.

ADOPTÉE.

L'ordre du jour se lit comme suit :

MOT D'OUVERTURE : \_\_\_\_\_

BONS COUPS DU MOIS :

Félicitations à Richard Lefebvre  
Félicitations à l'équipe de Génie en herbes de l'école Masson

HOMMAGE : Hommage à monsieur Hertel Boisvert

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAUX

3.0 ADMINISTRATION FINANCE

3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 10 mai 2021

3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 12 avril 2021

3.3 Adoption de la liste des chèques émis au 10 mai 2021

3.4 Relance économique – Portrait des mesures – Gouvernement du Québec - Information

3.5 États comparatifs – Dépôt en juin

4.0 ADMINISTRATION DIVERS

4.1 Élections municipales – Journées de vote additionnelles ou vote par correspondance

4.2 Centre récréatif Connie Dion – Bannière de la Ville – Achat

4.3 Rapport sur l'audit de conformité portant sur la formation en éthique et déontologie-  
Dépôt

4.4 Corporation de développement économique – Aide financière – Acquisition de propriété

4.5 Corporation de développement économique – Aide financière – Financement de projets



No de résolution ou  
annotation

- 4.6 PSSPA – Refus de notre demande et autorisation de dépôt d'une nouvelle demande
- 4.7 Municipalité amie des enfants – Charte de protection des enfants – Adoption
- 4.8 COOPTEL – Entente – Équipements de desserte
- 4.9 Centre Mgr Thibault- Salle communautaire – Désignation du nom
- 4.10 Symposium des arts de Danville – Balados - Demande d'aide financière - Autorisation

#### 5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

- 5.1 Employés municipaux – Négociations de convention collective – Modalités de renouvellement - Autorisation
- 5.2 Employés cadres – Incendie – Renouvellement de l'entente – Autorisation
- 5.3 Employés cadres – Ville de Danville – Renouvellement de l'entente – Autorisation
- 5.4 Renouvellement assurances collectives – Autorisation
- 5.5 Stagiaire en comptabilité – Autorisation d'embauche à temps partiel
- 5.6 Nomination d'un trésorier adjoint par intérim
- 5.7 Nomination d'un greffier adjoint par intérim
- 5.8 Embauche pour l'OTJ saison 2021

#### QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

#### 6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- 6.1 Contrat de pelouse – Reconduction
- 6.2 Collecte mobile – MFJ Recycle – Calendrier – Adoption
- 6.3 Écocentre de Val-des-Sources – Ouverture officielle et visite libre – 22 mai 2021
- 6.4 Journée de l'arbre et de distribution du compost – Annonces
- 6.5 Information sur la collecte des déchets – 2<sup>e</sup> bac
- 6.6 Organigramme de travaux publics

#### 7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

- 7.1 Liste des permis émis – Avril 2021
- 7.2 Règlement numéro 215-2021 – Programme de restauration du patrimoine de la Ville de Danville – Avis de motion et présentation
- 7.3 Règlement numéro 216-2021- portant sur les ententes promoteurs – Avis de motion et présentation
- 7.4 Règlement sur les incitatifs commerciaux et industriels – Adoption
- 7.5 Règlement numéro 217-2021 modifiant le Règlement numéro de gestion contractuelle – Avis de motion et présentation
- 7.6 Comité consultatif d'urbanisme – Nomination
- 7.7 287 boul. Coakley – Contestation du refus d'autorisation
- 7.8 Lots 6 226 591 et 6 226 590 – Abandon de l'achat – Information
- 7.9 Rue Thibault – Stationnement sur rue – Ratification de l'autorisation
- 7.10 Lot 4 079 317 – Mainlevée de la servitude pour le réseau – Autorisation
- 7.11 Vente de débarras – Avis
- 7.12 Vidange de fosses septiques – Calendrier 2021 - Information
- 7.13 Jugement dossier Noël Houle c. Oumar Dia – Dépôt
- 7.14 Route 255 – Détour 17 mai 2021– Information

#### 8.0 SERVICE INCENDIE

- 8.1 Rapport du service d'incendie – Avril 2021
- 8.2 Entente entre les Villes de Danville et de Val-des-Sources et Alliance Magnésium – Remplissage de cylindre – Autorisation
- 8.3 Schéma de couverture de risque révisé – Entrée en vigueur 1er mars 2021

#### 9.0 DEMANDES DIVERSES

- 9.1 Lots 4 079 150 et 4 079 662 – Fossé empiétant sur le lot – Résultat de l'étude
- 9.2 Gala – École secondaire du Tournesol – Demande de commandite
- 9.3 Réguines et Fantômes – Déplacement de la date – 5 septembre 2021
- 9.4 Corporation de développement étang Burbank – Demande de locaux
- 9.5 RAVIR – Semaine de la culture – Modification des dates – Information
- 9.6 RAVIR – Lancement de la vidéo d'exposition virtuelle
- 9.7 COGESAF – Renouvellement de l'adhésion
- 9.8 COPERNIC – Renouvellement de l'adhésion
- 9.9 Cœurs Villageois – Tournage – Participation
- 9.10 Conseil régional de l'environnement – Offre d'accompagnement – GES
- 9.11 STC des Sources – Appel de candidature – CA de l'organisme – Invitation
- 9.12 Journées de la culture – Bulletin

#### QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

#### 10.0 CORRESPONDANCE

- 10.1 Lobbyscope – Édition mai 2021
- 10.2 DIRA Estrie – Capsule d'avril et de mai 2021
- 10.3 Réseau environnement – À la une
- 10.4 Conseil régional de l'environnement de l'Estrie – Bulletin
- 10.5 Tourisme Cantons de l'Est – Bulletin et informations de relance
- 10.6 Alain Rayes – Félicitations – Dépôt
- 10.7 Rapport annuel MMQ – Dépôt
- 10.8 Statistiques Canada – Recensement 2021 – Information



No de résolution ou annotation

10.9 Partenaires pour la réussite éducative – Bulletins  
10.10 Persévérance scolaire – Bulletins et webinaires sur la motivation  
10.11 Culture- Bulletins  
10.12 CAUCA – Inauguration virtuelle – Invitation 7 mai 2021 à 10h30  
10.13 Municipalité amie des Aînés - Bulletin avril 2021  
10.14 Eau Secours – Bulletin  
10.15 Eaux municipales – Bulletin  
10.16 Danville en transition – Bulletin  
10.17 Chemin du Québec – Information  
10.18 Site d'enfouissement sanitaire d'Asbestos – États financiers au 31 décembre 2020  
10.19 MRC des Sources – Sommaire décisionnel – 26 avril 2021  
10.20 Nouveaux projets de loi – Information  
10.21 Le Beam – Studio d'enregistrement – Information  
10.22 Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Mois de la reconnaissance des bénévoles

11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL  
11.1 Rapports des élus

12.0 VARIA

13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR  
13.1 Prochaine assemblée régulière : Lundi, le 14 juin 2021 à 19 heures  
13.2 Élections municipales – Je m'informe - Période de mise en candidatures -17 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021

QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)

MOT DE FERMETURE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

04-1005-2021	<b>2.0 PROCÈS-VERBAUX</b> (aucun)
	<b>3.0 ADMINISTRATION FINANCE</b>
	<b>3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 10 mai 2021</b> CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer transmise aux membres du Conseil;  EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de la conseillère madame Ginette Pinard, APPUYÉE par le conseiller monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU :  D'APPROUVER la liste des comptes à payer telle que soumise au montant de 354 792,68 \$ et d'autoriser le paiement des comptes par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.  ADOPTÉE.
<b>05-1005-2021</b>	<b>3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 12 avril 2021</b> CONSIDÉRANT la liste des chèques émis au 12 avril 2021 et transmise aux membres du Conseil;  EN CONSÉQUENCE, sur la proposition du conseiller monsieur Jean-Guy Laroche, APPUYÉE par le conseiller monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU :  D'APPROUVER la liste des chèques émis au 12 avril 2021 telle que soumise au montant de 64 350,65 \$ et d'autoriser la signature des chèques par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.  ADOPTÉE.
<b>06-1005-2021</b>	<b>3.3 Adoption de la liste des chèques émis au 10 mai 2021</b> CONSIDÉRANT la liste des chèques émis au 10 mai 2021 et transmise aux membres du Conseil;  EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de la conseillère madame Nathalie Boissé, APPUYÉE par la conseillère madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU :



No de résolution ou annotation

D'APPROUVER la liste des chèques émis au 10 mai 2021 telle que soumise au montant de 59 970,92 \$ et d'autoriser la signature des chèques par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou à défaut, la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE.

### **Certificat de disponibilité budgétaire**

Communication est également donnée d'un certificat de Mme Josée Vendette, secrétaire-trésorier, attestant que, conformément aux dispositions de l'article 477.1 de la Loi sur les cités et villes, il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses de deniers énumérées dans la liste des comptes à payer et la liste des chèques émis au 12 avril 2021 et au 10 mai 2021 de la Ville de Danville, totalisant 479 114,25 \$.

\_\_\_\_\_  
Josée Vendette, secrétaire-trésorière

### **3.4 Relance économique – Portrait des mesures – Gouvernement du Québec - Information**

Le document sera mis en ligne sur le site internet de la Ville.

Tous sont en accord.

### **3.5 États comparatifs – Dépôt en juin**

La directrice générale avise le conseil qu'elle projette de déposer les états comparatifs en juin. Ce point est pour l'information.

### **4.0 ADMINISTRATION DIVERS**

### **4.1 Élections municipales – Journées de vote additionnelles ou vote par correspondance**

L'information est donnée concernant les nouvelles dispositions de la Loi concernant les mesures applicables dans un contexte de pandémie pour l'élection municipale du 7 novembre 2021.

Le document sera disponible sur le site internet de la Ville.

07-1005-2021

### **4.2 Centre récréatif Connie-Dion - Bannière de la Ville - Achat**

CONSIDÉRANT QU'à tous les ans le Centre récréatif Connie-Dion doit repeindre sur la glace les logos;

CONSIDÉRANT QUE pour réduire les coûts le logo de la Ville pourrait être reproduit sur un tissu permanent au montant de 740 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition du conseiller monsieur Jean-Guy Dionne, APPUYÉE par la conseillère madame Nathalie Boissé,  
IL EST RÉSOLU

DE DÉFRAYER le montant de 740 \$ pour avoir une bannière de la Ville permanente et ainsi réduire les coûts engendrés à chaque année.

ADOPTÉE.

### **4.3 Rapport sur l'audit de conformité portant sur la formation en éthique et déontologie – Dépôt**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le Rapport sur l'audit de conformité portant sur la formation en éthique et déontologie.

Le rapport d'audit doit être déposé à la première séance du conseil qui suit sa réception, tel que prévu à l'article 86.8 de la *Loi sur la Commission municipale*.

Le tout est soumis à titre d'information.

08-1005-2021

### **4.4 Corporation de développement économique – Aide financière-Acquisition de propriété**

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement économique de Danville demande une aide financière pour l'acquisition d'une propriété;



No de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement économique de Danville se portera acquéreur du bâtiment ou est actuellement localisé l'entreprise. Les Encans du Québec inc. suivant une offre d'achat signée l'automne dernier au montant de 215 000 \$; CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement économique de Danville demande à la Ville une contribution de 75 000 \$ pour l'acquisition du terrain et des bâtiments;

CONSIDÉRANT QUE le solde sera financé par un financement auprès de Desjardins;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Jean-Guy Laroche, APPUYÉE par le conseiller monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'aide financière de 75 000 \$ à la Corporation de développement économique de Danville.

ADOPTÉE.

09-1005-2021

**4.5 Corporation de développement économique – Aide financière - Financement de projets**

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement économique de Danville demande une aide financière pour finaliser les ententes intervenues dans les projets de Patrico inc. (4 500 \$) et de Portes Promax (3 000 \$) pour un total de 7 500 \$ ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère madame Ginette Pinard, APPUYÉE par la conseillère madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER ET D'APPROUVER l'aide financière à la Corporation de développement économique de Danville au montant de 7 500 \$.

ADOPTÉE.

10-1005-2021

**4.6 PSSPA - Refus de notre demande et autorisation de dépôt d'une nouvelle demande**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers pour l'étang Burbank et des sites de pratique d'activités de plein air, notre demande n'a pas été retenue;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller monsieur Jean-Guy Dionne, APPUYÉE par la conseillère madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU à l'unanimité des membres présents :

DE REDÉPOSER une nouvelle demande dans un programme de subvention lors de la prochaine ouverture ;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à déposer une nouvelle demande de subvention pour et au nom de la Ville de Danville pour le projet de mise à niveau et amélioration des sentiers de l'étang Burbank.

ADOPTÉE.

11-1005-2021

**4.7 Municipalité amie des enfants – Charte de protection des enfants - Adoption**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville désire adopter la Charte de protection des enfants;

CONSIDÉRANT QUE par cette initiative la Municipalité amie des enfants (MAE) reconnaît l'importance accordée à l'enfant ;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de la conseillère madame Nathalie Boissé, APPUYÉE par le conseiller monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER la charte de protection des enfants qui vise entre autres, à :

- Rendre le milieu de vie toujours plus accueillant et accessible aux enfants et aux jeunes tout en améliorant leur sécurité, leur environnement ainsi que leur accès à la culture et aux loisirs;
- Former les citoyens de demain en soutenant la participation et le développement global de l'enfant;



	<ul style="list-style-type: none"><li>- Sensibiliser les enfants et les jeunes au civisme et favoriser leur insertion dans leur milieu par leur participation à des structures adaptées où ils seront écoutés et respectés;</li><li>- Amener les municipalités à tenir compte des opinions, des besoins et des priorités des enfants dans leur prise de décisions, leurs politiques et leurs programmes publics.</li></ul> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE.</p>
<p>No de résolution ou annotation</p> <p><b>12-1005-2021</b></p>	<p><b>4.8 COOPEL - Entente - Équipements de desserte</b></p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville, suivant la présente résolution s'engage à octroyer à Cooptel la location d'un site situé près du terrain de la Reine de la Patate et ce afin d'y mettre ses équipements et d'avoir un accès en tout temps;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'en échange, Cooptel s'engage à offrir à la municipalité un service internet 100mgbt avec données illimitées, un modem routeur et l'installation sans frais au site (Le tout sera effectué une fois la fibre disponible);</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le site demeure la propriété de la Ville de Danville, mais Cooptel obtiendra un droit d'accès illimité au site;</p> <p>EN CONSÉQUENCE sur proposition du conseiller monsieur Jean-Guy Laroche, APPUYÉE par le conseiller monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER la présente entente avec Cooptel;</p> <p>QUE le Maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer la présente entente.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE.</p>
<p><b>13-1005-2021</b></p>	<p><b>4.9 Centre Mgr Thibault – Salle communautaire – Désignation de nom</b></p> <p>CONSIDÉRANT QU'il a été député du Comté de Richmond 34 ans dont 31 ans de façon consécutive;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il est natif et a grandi à Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il a été ministre de l'Agriculture;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il a été président de l'assemblée nationale;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il a été un homme de terrain, un homme du peuple, près des citoyens;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'une salle communautaire rassemble les gens de la communauté;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'il est de bon aloi de nommer la salle communautaire;</p> <p>SUR PROPOSITION de la conseillère Nathalie Boissé, APPUYÉE par le conseiller monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU à l'unanimité :</p> <p>DE NOMMER la salle au nom de salle communautaire du centre Mgr. Thibault , la salle « Yvon Vallières ».</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>
<p><b>14-1005-2021</b></p>	<p><b>4.10 Symposium des arts de Danville – Balados – Demande de dépôt la demande d'aide financière-Autorisation auprès de la MRC</b></p> <p>CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Symposium des arts de Danville pour la création de balados;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la présente demande vise à être autorisée à déposer auprès de la MRC des Sources une demande d'aide financière;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller monsieur Jean-Guy Dionne, APPUYÉE par le conseiller monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU unanimement :</p> <p>QUE le Symposium des arts de Danville soit autorisé à déposer une demande d'aide financière auprès de la MRC des Sources pour la création de Balados historiques de la Ville de Danville.</p>

	ADOPTÉE.
	<b>5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</b>
No de résolution ou annotation  <b>15-1005-2021</b>	<b>5.1 Employés municipaux – Négociations de convention collective – Modalités de renouvellement – Autorisation</b>  CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu l'information; CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville doit ajuster les conditions pour se rapprocher des conditions présentes dans des villes de plus grandes envergures afin de permettre la rétention des employés; EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller monsieur Jean-Guy Laroche, APPUYÉE par la conseillère madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU :  D'ACCEPTER les différents articles approuvés par la partie syndicale;  D'ACCEPTER les modalités de renouvellement de la convention collective.  ADOPTÉE.
<b>16-1005-2021</b>	<b>5.2 Employés cadres – Incendie – Renouvellement de l'entente – Autorisation</b>  CONSIDÉRANT l'entente déposée pour le renouvellement avec les employés cadres du bureau, travaux publics et service d'incendie;  CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont pu la consulter;  EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère madame Nathalie Boissé, APPUYÉE par le conseiller monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU :  D'ENTÉRINER le renouvellement de l'entente avec les employés cadres du service d'incendie.  ADOPTÉE.
<b>17-1005-2021</b>	<b>5.3 Employés cadres – Ville de Danville – Renouvellement de l'entente - Autorisation</b>  CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont pu consulter l'entente déposée concernant les employés cadres du bureau et des travaux publics;  EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère madame Ginette Pinard, APPUYÉE par le conseiller monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU :  D'ENTÉRINER le renouvellement de l'entente avec les employés cadres du bureau et des travaux publics.  ADOPTÉE.
<b>18-1005-2021</b>	<b>5.4 Renouvellement assurances collectives - Autorisation</b>  CONSIDÉRANT QUE Union Vie Mutuelle a défini les taux en fonction des réclamations faites au cours de la dernière année;  EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller monsieur Daniel Pitre, APPUYÉE par la conseillère madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU :  D'ACCEPTER le renouvellement des assurances collectives avec UV Mutuelle.  ADOPTÉE.
<b>19-1005-2021</b>	<b>5.5 Stagiaire en comptabilité – autorisation d'embauche à temps partiel</b>  CONSIDÉRANT QUE nous avons accueilli une stagiaire en comptabilité pour une période de 3 semaines;





No de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT QUE cette dernière complètera son stage rémunéré mardi 11 mai 2021;

CONSIDÉRANT QUE cette personne est à la recherche d'emploi et que la Ville de Danville pourrait bénéficier de ses services pendant quelques semaines tout au plus un mois ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller monsieur Jean-Guy Dionne, APPUYÉE par la conseillère Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU :

DE RETENIR les services de madame Daphné Laflamme pour une période d'au plus un mois pour faire du classement et autres tâches.

ADOPTÉE.

20-1005-2021

#### 5.6 Nomination d'un trésorier adjoint par intérim

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer une personne au titre de trésorier adjoint par intérim;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère madame Nathalie Boissé, APPUYÉE par le conseiller monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT:

DE NOMMER madame Chantale Dallaire au titre de trésorière par intérim.

ADOPTÉE.

21-1005-2021

#### 5.7 Nomination d'un greffier par intérim

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer une personne au titre de greffier par intérim;

SUR PROPOSITION du conseiller monsieur Jean-Guy Dionne, APPUYÉE par la conseillère madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE madame Lucie Provencher soit nommée greffier par intérim.

ADOPTÉE.

22-1005-2021

#### 5.8 Embauche du personnel pour l'OTJ année 2021

CONSIDÉRANT QU'il y a eu des entrevues effectuées par le comité nommé antérieurement afin de faire les plus rapidement l'embauche du personnel pour l'OTJ en tant qu'animateur et sauveteur;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère madame Nathalie Boissé, APPUYÉE par le conseiller monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil entérine l'embauche du personnel proposé.

Madame Ginette Pinard demande le vote car la directrice générale ne pas avoir reçu la liste du personnel.

En faveur de l'engagement : Madame Boissé, messieurs Jean-Guy Dionne, Jean-Guy Laroche et Michel Plourde,

Contre : Madame Ginette Pinard et monsieur Daniel Pitre.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Francine Labelle Girard : Avec l'ajout des votes par anticipation, est-ce que le budget a été prévu avec des argents de dépenses supplémentaires?

Monsieur Richard Lefebvre : Y-a-t-il eu un avis officiel annonçant la date à laquelle la collecte des rebuts cesserait pour un deuxième bac ? frais de 150\$ pour le 2<sup>e</sup> bac dans le bulletin de taxes l'info y était?

Monsieur Jean-François Beauregard : Concernant les résidences à vendre annoncées à la dernière séance les avis devaient apparaître sur le site, elles n'y sont pas, est-ce un oubli?

Monsieur Danny Sévigny : Est-ce qu'il va avoir une collecte des gros rebuts sur rendez-vous, comme à Val-des-Sources?



No de résolution ou annotation

	<p>Monsieur Pierre Luc : Est-ce que le chemin Castlebar va être fait bientôt?</p> <p>Monsieur Martin Cloutier : La réfection de la rue du Carmel de la garderie au cimetière anglais et développement Milot (anciennement route 255, Reine de la Patate au garage municipal aux serres) qu'est-ce qui va être fait?</p> <p>Monsieur Stéphane Proulx : Mention est faite monsieur Boisvert avait 95 ans.</p> <p>Monsieur Yan Parenteau : Pourquoi ne pas mettre une période tampon pour les déchets, pour les grosses familles?</p>
23-1005-2021	<p><b>6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</b></p>
	<p><b>6.1 Contrat de pelouse - Reconduction</b></p> <p>CONSIDÉRANT QUE le prix pour le contrat de pelouse est le même que l'an passé ;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère madame Natalie Boissé, APPUYÉE par la conseillère madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU à l'unanimité :</p> <p>QUE le contrat avec l'entreprise Entretien Régine Bégin soit reconduit et de permettre à la directrice générale de faire le renouvellement et qu'à la prochaine séance lorsque nous aurons les coûts le conseil municipal entérinera le contrat avec toutes les informations.</p> <p><i>Le coût du contrat mentionné lors de la réunion est de 4 139,12 \$ (incluant les taxes) et cela pour 4 domaines.</i></p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE.</p>
24-1005-2021	<p><b>6.2 Collecte mobile – MFJ Recycle – Calendrier - Adoption</b></p> <p>CONSIDÉRANT le calendrier de la collecte mobile fourni par MFJ Recycle;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pu en prendre connaissance;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller monsieur Jean-Guy Laroche, APPUYÉE par le conseiller monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'ADOPTER le calendrier présenté et que l'information soit mise sur le site internet de la Ville.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE.</p>
	<p><b>6.3 Écocentre de Val-des-Sources – Ouverture officielle et visite libre – 22 mai 2021</b></p> <p>L'ouverture officielle et visite libre est annulée en raison des conditions en vigueur présentement dans notre région car celle-ci est en zone rouge (COVID-2019).</p>
	<p><b>6.4 Journée de l'arbre et de distribution du compost – Annonces</b></p> <p>Le 22 mai 2021 : Il y aura distribution de compost et la journée de l'arbre.</p>
	<p><b>6.5 Information sur la collecte des déchets – 2<sup>e</sup> bac</b></p> <p>Ce point est pour information seulement.</p>
25-1005-2021	<p><b>6.6 Organigramme des travaux publics</b></p> <p>CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu l'organigramme des travaux publics;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition du conseiller monsieur Daniel Pitre, APPUYÉE du conseiller monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU à l'unanimité :</p> <p>D'ACCEPTER l'organigramme déposé concernant les ressources humaines des travaux publics.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE.</p>



No de résolution ou annotation

## 7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

### 7.1 Liste des permis émis – avril 2021

Le rapport des permis émis pour le mois d'avril 2021 est déposé et a été transmis aux membres du conseil par la conseillère en urbanisme madame Annie Demers.

En avril 49 permis furent émis et 68 permis émis depuis le début de l'année 2021 jusqu'à la fin d'avril.

Ce point est à titre d'information seulement.

### 7.2 Règlement 215-2021 – Programme de restauration du patrimoine de la Ville de Danville – Avis de motion et présentation

Le conseiller monsieur Daniel Pitre, par la présente :

- Donne l'avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 215-2021 décrétant le Programme de restauration du patrimoine de la Ville de Danville.
- Présente et dépose le projet de règlement 2015-2021.

#### Restauration du patrimoine

Toujours dans une intention de préservation du patrimoine bâti et d'encourager la rénovation de ceux-ci, l'adoption d'un tel programme devient un levier de bonification financier pour la municipalité ainsi qu'une aide pour les citoyens visés sous forme de subvention.

Pour les citoyens, le programme vise à :

- Avoir accès à une aide financière substantielle sous forme de subventions;
- Améliorer leur bâtiment à faible coût;
- Valoriser le caractère patrimonial de leur bien immobilier;

Pour la municipalité, cela permet :

- La mise en place d'un inventaire des travaux exécutés sur les bâtiments visés;
- Offrir une aide financière intéressante aux demandeurs;
- S'assurer que les travaux exécutés sont faits par des professionnels;
- Conserver les caractéristiques architecturales patrimoniale des bâtiments;
- Maintenir la valeur patrimoniale des propriétés sur son territoire;
- D'avoir accès à certaines aides gouvernementales sous forme de subvention ou prêt;
- Augmenter la valeur foncière.

### 7.3 Règlement numéro 216-2021- Portant sur les ententes promoteurs – Avis de motion et présentation

La conseillère madame Nathalie Boissé par la présente :

- donne l'avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 216-2021 portant sur les ententes promoteurs de la Ville de Danville;
- Présente et dépose le projet de règlement 2016-2021 soit :

-DÉFINIR les conditions lors de nouveaux développement sur le territoire de Danville;

-DÉFINIER le processus du début jusqu'à la fin du projet de développement avec les promoteurs;

-ÉTABLIR les conditions à intervenir entre la Ville de Danville et les futures promoteurs.

26-1005-2021

### 7.4 Règlement sur les incitatifs commerciaux et industriels – Adoption

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'adopter le règlement sur les incitatifs commerciaux et industriels;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement est basé sur le règlement de Val-des-Sources;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement vise les nouvelles constructions;

CONSIDÉRANT QUE le règlement ne modifie pas la résolution 136-2016, mais se trouve à être une façon complémentaire d'aider à attirer de nouveaux investissements.

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de la conseillère madame Ginette Pinard, APPUYÉE par le conseiller monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT :



QUE le présent règlement soit adopté;

QUE le règlement n'abroge pas la résolution 136-2016;

QUE le règlement entrera en vigueur selon les normes applicables de la Loi des cités et des villes du Québec.

ADOPTÉE.

**7.5 Règlement numéro 217-2021 modifiant le Règlement numéro de gestion contractuelle (mesures favorisant l'achat local) – Avis de motion et présentation**

Le conseiller monsieur Jean-Guy Dionne, par la présente :

- donne l'avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 217-2021 modifiant le Règlement de gestion contractuelle de la Ville de Danville.
- Présente et dépose le projet de règlement 2017-2021 soit :

MODIFIE le Règlement de gestion contractuelle (mesures favorisant l'achat local).

27-1005-2021

**7.6 Comité consultatif d'urbanisme – Nomination**

CONSIDÉRANT que suite au départ de monsieur Francis Lavallé sur le CCU;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de la conseillère madame Nathalie Boissé, APPUYÉE par le conseiller monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE REMERCIER Monsieur Francis Lavallée pour le travail effectué;

DE NOMMER monsieur Jocelyn Létourneau pour effectuer les tâches requises au sein du CCU de Danville.

ADOPTÉE.

28-1005-2021

**7.7 287 boul. Coakley – Contestation du refus d'autorisation**

CONSIDÉRANT QUE le présent propriétaire avait lors de l'achat en 2019 fait toutes les vérifications afin d'être autorisé à poursuivre les activités et pour la vente automobile;

CONSIDÉRANT QUE lors du renouvellement de permis cela lui est interdit et refusé;

CONSIDÉRANT QUE ce propriétaire demande une vérification afin de poursuivre les activités;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de la conseillère madame Ginette Pinard, APPUYÉE par la conseillère madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT :

-De transmettre la demande au CCU pour ensuite avoir leur recommandation pour décision ultérieure.

ADOPTÉE.

**7.8 Lots 6 226 591 et 6226 590 – Abandon de l'achat – Information**

L'acheteur mentionné lors d'une séance antérieure ne désire plus acheter les lots mentionnés, il a plutôt acheté un maison déjà construite à Danville.

Cette mention est à titre informatif.

29-1005-2021


**7.9 Rue Thibault – Stationnement sur rue – Ratification de l'autorisation**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu l'information concernant le stationnement sur la rue Thibault;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de la conseillère madame Ginette Pinard, APPUYÉE par le conseiller monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE RATIFIER l'autorisation de stationnement sur la rue Thibault.

ADOPTÉE.

	
<b>30-1005-2021</b>	<p><b>7.10 Lot 4 079 317 - Mainlevée de la servitude pour le réseau - Autorisation</b></p> <p>CONSIDÉRANT QU'il y avait la présence d'une servitude d'égout sur le lot 4 079 317 depuis plus de 60 ans et que la Ville ne passera pas de tuyaux dans cette emprise;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition du conseiller Daniel Pitre, APPUYÉE par le conseiller monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU :</p> <p>DE DONNER une mainlevée de servitude d'égout sur le lot 4 079 317.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE.</p> <p><b>7.11 Vente de débarras – Avis</b></p> <p>Annonces récentes : resserrement des mesures en vigueur aux paliers rouge et orange pour faire face aux variants. Suite à l'évolution des variants et aux restrictions imposées à cause de la COVID-19, il n'y aura pas de vente de débarras sur le territoire de Danville. Pour information.</p>
	<p><b>7.12 Vidange de fosses septiques – Calendrier 2021 – Information</b></p> <p>C'est la troisième année du Programme Municipalité de vidange de fosses septiques sur le territoire de la MRC des Sources.</p> <p>L'été 2021 sera celui du deuxième tour de vidange des installations septiques pour les municipalités de Danville, Ham-Sud et Val-des-Sources.</p> <p>Les citoyens visés par la vidange de leur installation recevront par la poste un avis leur indiquant la période prévue pour la vidange de leur installation septique.</p> <p>Pour Danville le calendrier de vidange des installations septiques est du 10 mai au 13 août 2021.</p>
	<p><b>7.13 Jugement dossier Noël Houle c. Oumar Dia – Dépôt</b></p> <p>Dépôt du jugement et la cause a été rejetée et il n'y aura pas de poursuite.</p>
	<p><b>7.14 Route 255 – Détour 17 mai 2021 – Information</b></p> <p>Le 17 mai 2021, il y aura un détour par la route 116 car sur la route 255, une maison préfabriquée sera livrée et empêchera la circulation de tous les véhicules.</p> <p>Ceci est à titre informatif.</p>
	<p><b>8.0 SERVICE INCENDIE</b></p> <p><b>8.1 Rapport du service d'incendie – Avril 2021</b></p> <p>La directrice générale dépose le rapport du mois d'avril 2021 produit par le directeur du service de sécurité incendie monsieur Alain Roy.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<b>31-1005-2021</b>	<p><b>8.2 Entente entre les villes de Danville et Val-des-Sources et Alliance Magnésium – Autorisation</b></p> <p>CONSIDÉRANT QU'une station de remplissage de cylindre fut achetée conjointement par Industrie Magnola et les Villes de Danville et d'Asbestos;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE Industrie Magnola a fait don de sa part aux villes de Danville et d'Asbestos;</p>



No de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Asbestos s'appelle dorénavant Val-des-Sources;

CONSIDÉRANT QUE les deux villes ont installé l'équipement à la caserne incendie de la Ville de Danville, laquelle fournit le local et l'électricité alors que la Ville de Val-des-Sources fournit la main-d'œuvre pour l'entretien normal de l'équipement, effectue les changements d'huile et les tests d'air;

CONSIDÉRANT QUE les deux villes se partagent en parts égales les autres frais d'entretien relatifs auxdits équipements;

CONSIDÉRANT la demande d'utilisation de l'équipement formulée par Alliance Magnésium;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition du conseiller monsieur Jean-Guy Laroche, APPUYÉE par la conseillère madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU :

QUE les parties conviennent de ce qui suit :

1. Les villes de Danville et de Val-des-Sources sont seules et uniques propriétaires de l'équipement;
2. Les villes de Danville et de Val-des-Sources autorisent Alliance Magnésium à utiliser ledit équipement aux conditions suivantes :
  - Chaque partie est responsable du remplissage de leurs cylindres par une personne qualifiée pour ce faire mandatée par chacune d'elle;
  - Alliance Magnésium devra déboursier une somme de 5 \$ par cylindre qu'elle remplira;
  - L'huile, les filtres, l'analyse des tests d'air et toutes les pièces requises pour l'entretien normale du compresseur seront payés par les trois utilisateurs au prorata de l'utilisation faite;
  - Chaque partie s'engage à inscrire chaque remplissage dans le registre de remplissage des cylindres présent dans le local du compresseur;
3. En ce qui concerne les réparations de l'équipement, les réparations de bris de l'équipement, les visites d'un technicien externe pour l'entretien de celui-ci et les mises à niveau requises pour maintenir ledit équipement en bon état de fonctionnement, les parties s'engagent à assumer les frais en parts égales de 33,33% chacune;
4. Deux factures seront produites aux parties annuellement par la Ville de Danville pour l'utilisation et les coûts d'entretien de l'équipement, soit une facture en juin et une autre en décembre;
5. Les parties s'engagent à ne pas permettre l'utilisation de l'équipement par d'autres personnes sans l'autorisation écrite des trois parties.

QUE le Maire et la directrice générale soient autorisés à signer la présente entente.

ADOPTÉE.

**8.3 Schéma de couverture de risques révisé – Entrée en vigueur 1er mars 2021**

Le Schéma de couverture de risques révisé de la MRC des Sources est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2021. Cette information est donnée à titre informatif.

**9.0 DEMANDES DIVERSES Lots 4 079 150 et 4 079 622 – Fossé empiétant sur le lot – Résultat de l'étude**

Ce point est reporté parce que l'étude n'est pas terminée

**9.2 Gala – École secondaire du Tournesol – Demande de commandite**

Nous ne donnerons pas suite parce que cette école n'est pas sur notre territoire.

**9.3 Réguines et Fantômes – Déplacement de la date – 5 septembre 2021**


La date de l'activité est déplacée au 5 septembre 2021.

32-1005-2021

**9.4 Corporation de développement étang Burbank – Demande de locaux**

CONSIDÉRANT la réception de la demande de locaux de la Corporation de développement étang Burbank;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition du conseiller monsieur Daniel Pitre, APPUYÉE par la conseillère madame Ginette Pinard,

	<p>IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER la Corporation de développement de l'étang Burbank à utiliser deux locaux appartenant à la Ville de Danville soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Local situé au Centre communautaire Mgr Thibault;</li> <li>- Local qui servait de mini zoo sur le site de l'étang.</li> </ul> <p>Le local au Centre communautaire servira à la tenue des réunions, à entreposer les archives et pour les fournitures de bureau. Le local du mini zoo servira à entreposer des équipements et du matériel appartenant à la Corporation.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE.</p> <p><b>9.5 RAVIR – Semaine de la culture – Modification des dates - Information.</b> La semaine de la culture se tiendra cette année du 13 au 19 septembre 2021.</p>
	<p><b>9.6 RAVIR – Lancement de la vidéo d'exposition virtuelle</b></p> <p>Ravir a pour mission principale de promouvoir et de développer les Arts et la Culture en milieu rural, c'est donc avec plaisir que Ravir lance la diffusion de leur toute première exposition virtuelle qui met en vedette 24 artistes en arts visuels et 10 artistes en arts de la scène.</p> <p>Cette information est à titre informatif.</p>
<p><b>33-1005-2021</b></p>	<p><b>9.7 COGESAF – Renouvellement de l'adhésion</b></p> <p>CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de l'adhésion 2021-2022 de COGESAF (conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière St-François) ;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition du conseiller monsieur Jean-Guy Dionne, APPUYÉE par la conseillère madame Ginette Pinard, IL EST RÉSOLU:</p> <p>DE DÉFRAYER le montant de 75 \$ pour l'adhésion 2021-2022.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE.</p>
<p><b>34-1005-2021</b></p>	<p><b>9.8 COPERNIC - Renouvellement de l'adhésion</b></p> <p>CONSIDÉRANT la demande de renouvellement de l'adhésion 2021-2022 de COPERNIC (organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet);</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition du conseiller monsieur Jean-Guy Laroche, APPUYÉE par le conseiller monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU:</p> <p>DE DÉFRAYER le montant de 100 \$ pour l'adhésion 2021-2022.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p><b>35-1005-2021</b></p>	<p><b>9.9 Cœurs Villageois – Tournage- Participation</b></p> <p>CONSIDÉRANT QUE Tourisme Canton-de-l'Est demande le nom de quelques personnes pour faire un tournage dans notre municipalité;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de la conseillère madame Nathalie Boissé, APPUYÉE par le conseiller monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU:</p> <p>QUE madame Chantale Dallaire puisse donner des noms de personnes pour permettre la sélection afin de réaliser le tournage en juillet.</p> <p>Les personnes sélectionnées seront reçues en entrevue afin d'avoir une diversité.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE.</p>
<p><b>36-1005-2021</b></p>	<p><b>9.10 Conseil régional de l'environnement – Offre d'accompagnement - GES</b></p> <p>CONSIDÉRANT l'offre d'accompagnement du Conseil régional de l'environnement concernant les GES (gaz à effet de serre) au montant de 200 \$;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'avec l'accompagnement du Conseil régional de l'environnement nous pourrions toucher à des volets qui n'étaient pas visés par la démarche de la Ville de Danville;</p>



EN CONSÉQUENCE, sur la proposition du conseiller monsieur Jean-Guy Dionne, APPUYÉE par la conseillère madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU:

D'ACCEPTER l'offre du Conseil régional de l'environnement;

DE DEFRAIER le montant de 200 \$.

ADOPTÉE.

**9.11 STC des Sources – Appel de candidature – CA de l'organisme – Invitation**

Madame Boissé donne l'information qu'il y a deux sièges libres au conseil d'administration.

**9.12 Journées de la culture – Bulletin**

(pour information seulement)

**QUESTIONS DES CITOYENS**

Madame Marie-France Tremblay : Comment peut-on avoir les points inclus dans le règlement des poulaillers urbains pour s'y conformer?

Monsieur Martin Cloutier : Question concernant la réfection de la rue du Carmel de la garderie au cimetière anglais et développement Milot anciennement appelé route 255 Reine de la Patate garage municipal aux serres Savoura, à quand la réfection des chemins?

Monsieur Jean-Yves Lévesque : Question concernant le MTQ : Vous aviez demandé une modification concernant la signalisation de la route 249, Morrill et Leroux est-ce que vous avez eu de nouvelles informations?

Madame Chantal Cantin : Est-ce que le code d'éthique et de déontologie des élus est sur le site de la Ville ?

Madame Lorie Lantagne : Est-ce qu'il y a une liste ou une carte des terrains appartenant à la Ville de Danville?

**10.0 CORRESPONDANCE**

Le Maire, monsieur Michel Plourde et la directrice générale résument le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière séance dont il est fait état dans l'ordre du jour ci-avant adopté.

**11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL**

11.1 Rapport de madame Nathalie Boissé pour les mois de janvier, février, mars et jusqu'au 12 avril 2021,

11.2 Rapport de monsieur Jean-Guy Laroche pour le mois d'avril,

11.3 Rapport de monsieur Daniel Pitre pour les mois de mars et avril,

11.4 Rapport de madame Ginette Pinard pour le mois de mars.

**12.0 VARIA**

**13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR**

13.1 La prochaine séance sera le lundi 14 juin 2021 à 19 heures.

13.2 Élections municipales –Je m'informe- Période de mise en candidatures- 17 septembre au 1er octobre 2021.

**QUESTIONS DES CITOYENS (5 minutes)**

Madame Johanne Dutil : Est-ce que le panneau "Attention à nos enfants" au coin de Stevenson et Element sera posé?  
Ce point sera discuté ultérieurement.

**MOT DE FERMETURE**

Monsieur Daniel Pitre remercie les employés de la ville qui ont travaillé sur le dossier de la restauration du patrimoine pour adoption future du règlement.

Monsieur le Maire Michel Plourde prononce la clôture de la séance du 10 mai 2021.



37-1005-2021	<p><b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b></p> <p>CONSIDÉRANT QUE les sujets à l'ordre du jour ont tous été traités;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition du conseiller monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :</p> <p>DE LEVER la séance à 20 h 56.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE.</p>
--------------	--

Je, Michel Plourde, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

\_\_\_\_\_  
Michel Plourde, Maire

\_\_\_\_\_  
Josée Vendette, Directrice générale